

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 6 mars 2017 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2017-03-34 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2017-03-35 **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2017**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 février 2017, tel que rédigé.

2017-03-36 **Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme – Sièges pairs**

Considérant qu'en vertu de l'article 3.3 du règlement numéro 3-96 de la municipalité de Trois-Rives, le conseil municipal doit renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes membres dudit comité, jusqu'en mars 2019 :

- Godfrey Plachta (siège numéro 2)
- Réjean Lahaie (siège numéro 4)
- Gérald Naud (siège numéro 6)

2017-03-37

Demande de dérogation mineure de Jupaco inc – Route 155

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Jupaco inc. auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir l'approbation de lotir 8 terrains à construire, d'une façade respective de 43,42 mètres, alors que le règlement de lotissement de Trois-Rives exige 45 mètres;

Considérant que la profondeur et la superficie de ces terrains sont toutefois conformes à ce règlement;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter;

Considérant que la réalisation du projet ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit et permettrait au propriétaire de lotir un terrain constructible de plus;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde la dérogation demandée.

2017-03-38

Subvention au Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac

Considérant la demande du Club Fadoq (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) Saint-Joseph-de-Mékinac à l'effet d'obtenir une aide financière égale au montant de leurs taxes municipales 2017 (506,90 \$), en rapport avec l'immeuble situé au 209, chemin Lejeune;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde l'aide financière demandée, en guise d'appui financier relié à leurs activités de regroupement pour l'année 2017.

2017-03-39

Entretien des aménagements paysagers du Parc du presbytère et de l'hôtel de ville de Trois-Rives

Considérant l'offre de service de madame Nancy Parisella au montant de 1 470 \$, en rapport avec les travaux d'entretien 2017 des aménagements paysagers du parc du Presbytère et de l'hôtel de ville de Trois-Rives pour la saison 2017;

Considérant que ces travaux s'échelonnent de mai à octobre;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette offre.

2017-03-40 **Soumission pour la tonte de la pelouse du parc du Presbytère et du terrain du garage servant à la Régie d'incendie**

Considérant l'offre de MSPG Paul Guillemette relative aux travaux de la tonte de pelouse du parc du Presbytère et du terrain du garage servant à la Régie d'incendie;

Considérant que cette proposition, au montant de 850 \$, concerne la saison 2017;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette offre.

2017-03-41 **Appui à la MRC de Mékinac – Aide financière pour la réalisation d'une étude de mise en commun de certains services en sécurité incendie**

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie;

Considérant que la MRC de Mékinac a entrepris une démarche en ce sens auprès du MAMOT;

Considérant que la réalisation d'une telle étude pourrait améliorer le service de sécurité incendie et consolider la force de frappe des effectifs actuels sur le territoire de la MRC de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie la démarche de la MRC de Mékinac en rapport avec sa demande d'aide financière auprès du MAMOT.

2017-03-42 **Activité spéciale au centre communautaire**

Considérant la demande de Geneviève Gagnon, enseignante en éducation physique au Séminaire Sainte-Marie, à l'effet d'utiliser le centre communautaire de Trois-Rives à Grande-Anse pour une soirée et une nuit soit celle du 31 mai 2017, pour une activité de rabaska à laquelle participerait un groupe d'élèves;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la tenue de cette activité, conditionnellement à ce qu'une nouvelle demande soit faite par la Direction du séminaire.

2017-03-43

Appui à la démarche des télécommunicateurs, dans le cadre des programmes fédéral et provincial « Brancher pour innover » et « Québec branché »

Considérant que les télécommunicateurs étudient la possibilité d'offrir le service d'Internet haute vitesse aux citoyens de la Mauricie qui habitent dans les zones à desservir et ce, en collaboration avec les programmes de subvention fédéral et provincial;

Considérant que la mise en marche de ce service est attendue depuis longtemps par les citoyens de Trois-Rives;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie fortement la démarche des télécommunicateurs qui vise à obtenir des subventions gouvernementales pour offrir aux citoyens en milieu rural, un service Internet haute vitesse de qualité et à coût comparable au service offert en milieu urbain.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Carl Bélanger, directeur de la Mauricie – Centre-du-Québec au ministère des Transports, qui dit avoir procédé à l'analyse à notre demande visant à nous transférer la propriété du 4^e Rang, pour lui attribuer une classification de route locale 2 et le rendre admissible au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Il convient que le Ministère peut transférer la propriété de ce chemin en vertu de l'article 52 de la Loi sur la voirie mais que parmi les conditions d'admissibilité au PAERRL, les routes classées 1 ou 2 doivent avoir figuré à l'inventaire avant le 1^{er} avril 1993, date de la décentralisation de la voirie locale.

Il termine en précisant qu'aucune route ne peut être ajoutée à cet inventaire, puisque cette classification est toujours en vigueur.

- D'Éric Sénécal, qui demande au conseil municipal d'annuler les frais de 700 \$ rattachés à une demande de changement au règlement de zonage.

Il précise qu'avant le 4 juin 2016 son terrain faisait déjà partie de la zone F dans laquelle la construction de certains bâtiments était permise. (Agricole, chalet de location, yourte).

Il dit s'être informé depuis plusieurs années auprès de la Municipalité, des possibilités de développement sur ce lot et encore au mois d'août dernier.

- De Guy Deschênes, chef de l'Unité de gestion du Bas – Saint-Maurice au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui fait un résumé du dossier concernant la modification du tracé du chemin du Lac-Mékinac par MM Patrick Charest et Jean-Marie Grenier, sur les terres du domaine de l'État.

Il mentionne que l'Unité de gestion a réalisé un suivi des demandes acheminées par la Municipalité, et nous fait part du bilan qu'elle a dressé.

2017-03-44

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 8 257,26 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 29 janv. et du 5, 12 et 19 février	4 901,48
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de février	600,00
Xerox Canada Ltée	Photocopies	177,94
Société canadienne du cancer	Don « Relais pour la vie » 2 participantes	50,00
Pitney Works	Recharge compteur postal	1 164,75
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	946,09
Durette S., Perron C.	Remb. taxes ordures maison inhabitée	417,00

2017-03-45

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Approbation de la liste des comptes à payer

2017-03-46

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 6 mars 2017 totalisant 41 998,51 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 045,20
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	356,04
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	356,04
Caroline Naud	Rémunération et allocation	356,04
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	356,04
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	356,04
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	356,04
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	179,72
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	87,36
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20

Télébec ltée	Service téléphonique	115,22
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
L'Union-Vie Compagnie		
Mutuelle d'assurance	Assurance collective	816,46
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,31
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
MRC de Mékinac	Janvier : enfouissement déchets Régie et inspecteur entente et frais déplacement	4 209,74
Buroplus	Fournitures de bureau	76,47
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 2 ^e versement et remise subvention Premiers Répondants	23 285,26
Salaire journaliers	Déneigement gazébo et balançoires	39,27
Yves Paquette	CCU 13 février allocation et déplacement	31,32
Réjean Lahaie	CCU 13 février allocation et déplacement	27,96
Jacques Bellemare	CCU 13 février allocation	15,00
Paul Doucet	CCU 13 février allocation	15,00
Gérald Naud	CCU 13 février allocation	15,00
PF Résolu	Remboursement taxes	
	vidange fosse septique	43,75
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	1 549,33
Petite caisse	Fournitures de bureau et frais de poste	79,14
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	2 483,46
Le Nouvelliste	Abonnement annuel journal	282,79
Infotek Mékinac	Fournitures de bureau	274,79
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	42,55
CSST	Frais de gestion	65,03
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures et levée et location des conteneurs	4 914,77
Paiements pré-autorisés		
SSQ Groupe Financier	Cotisations régime retraite février	461,18

2017-03-47

Mai mois de l'arbre et des forêts

Sur la proposition d'Hélène Bellemare, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu d'autoriser Nicole Léveillé, directrice générale, à commander des plants via l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2017, et d'assurer la gestion du projet en lien avec leur distribution, pour et au nom de la municipalité de Trois-Rives.

2017-03-48

Cession de terrain pour fins de parcs

Considérant que les dispositions de la SECTION 8 du règlement de lotissement numéro 2016-05 de la municipalité de Trois-Rives, relatives à la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels, s'appliquent à toute opération cadastrale visant la création de quatre (4) lots à bâtir ou plus, sauf quelques exceptions;

Considérant que l'application des articles de cette section de règlement fait obstacle au développement résidentiel du territoire de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu d'enclencher la procédure de modification dudit règlement afin d'annuler sa SECTION numéro 8.

2017-03-49

Formation en ligne – Mariage civil et union civile

Considérant l'offre faite par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) relative à la formation en ligne destinée à outiller les municipalités et fournir l'information nécessaire sur la célébration des mariages civils et des unions civiles;

Considérant que le coût de cette formation qui peut être suivie de n'importe quel poste de travail est de 130 \$;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de la Municipalité à cette formation.

2017-03-50

Clôture de la séance

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée, par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.